

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BIRON
Séance du 18 décembre 2019

L'an deux mille dix-neuf le 18 décembre, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Bruno DESMAISON – Maire -

Présents : DESMAISON Bruno - DEMEULENAERE Sébastien - DELCOUSTAL Didier - HO THAM KOUIE Sandra RAMALHO Irène – ROUX Marie-Elisabeth - VEYSSIERE Sylvie.

Absent excusé : DOMINGIE Noël - -

Convocation du 02/12/2019

Nombre de conseillers en exercice : 08 - **Nombre de présents**:-07- **Nombre de votants** 07

Objet : LOGEMENT PAVILLON SUD

Mr le Maire rappelle au conseil municipal du départ du locataire du logement Pavillon sud. Il fait part de la demande de location de Mme FOULQUIER Yveline.

Pour : 7
Contre : 0
Abstention : 0

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Décide de louer le logement du pavillon sud – 1^{er} étage,
- à compter du 1^{er} Janvier 2020 à Mme FOULQUIER Yveline.
- Fixe le montant du loyer à 270 € par mois.
- Fixe la caution égale à un mois de loyer soit 270 €.
- La consommation de gaz sera à la charge du locataire
- Le locataire sera redevable de la Taxe Ordures ménagères
- Autorise le Maire à signer le contrat de location.

Fait et délibéré à Biron, le 19/12/2019

Le Maire

Bruno DESMAISON

